



AÉRODROME : CIV.

SITUATION : 4,6 NM S. E. de la ville

TÉL : (261) 20 94 905 50 - 20 94 904 37  
GSM 34 05 565 61

CONTROLE LOCAL : APP et TWR : NIL - AFIS : 118,6 - A/G : 5484

RSFTA : FMSTYDYX

Email : [adematl@moov.mg](mailto:adematl@moov.mg)

CONSIGNES PARTICULIÈRES D'UTILISATION :

Tous les aéronefs non munis de radio ou n'ayant pu établir le contact doivent obligatoirement effectuer un passage perpendiculairement à l'axe de la piste à la hauteur du bloc technique avant circuit d'atterrissage.

Zone FMR 30 : Activité permanente.

RWY 04/22 en service.

Après atterrissage, utilisation obligatoire de la raquette située à l'extrémité de la piste, pour les aéronefs dont le poids est supérieur à un DHC6.

AMDT 12/18: NORMALISATION